



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 septembre 2021

2021/083

**Présents :** Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Dominique GAYE, Héliane FRANCES, Juliette SALANNE, Stéphanie MARQUEZ, Jean-Christophe MADELAINE, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Caroline ECORCHON, Bruno CAZERES, Jean-Baptiste MARTINEZ, Michel DUHAMEL, Ingrid BOUTARFA

**Absents :** Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE), Alexandre ARRIZABALAGA (procuration à Ingrid BOUTARFA), Serge ALMENDRO (procuration à Gisèle VINCENT), Noémie DEUTSCH (procuration à Juliette SALANNE), Laetitia CAZABAN (procuration à Juliette SALANNE), Bernard JOUCLA (procuration à Dominique GAYE), Jean TRILLE

Elue secrétaire de séance : Héliane FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

**ECLAIRAGE PUBLIC : FINANCEMENT DE LA LIAISON DEVANT MONSIEUR MEUBLE**

Monsieur le maire informe l'Assemblée Municipale que la commune a été retenue pour l'année 2021 sur le programme « ECLAIRAGE PUBIC », arrêté par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées.

Le montant de la TVA est pris en charge par le SDE65.  
Le montant HT de la dépense est évalué à 3 000 €.

Fonds libres	2 250 €
Participation SDE	750 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 000 €</b>

La part communale est mobilisée sur ses fonds libres.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à approuver le projet qui lui a été soumis par le SDE65 et à garantir la somme de 2 250 € au SDE qui sera prélevée sur les fonds libres de la commune. Il est précisé que la contribution définitive de la commune sera déterminée après le règlement final des travaux qui seront exécutés en accord avec la Municipalité.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le..... = 7 OCT. 2021  
de la publication le..... = 7 OCT. 2021  
IBOS, le..... = 7 OCT. 2021

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

